

ECOLE JULES FERRY DE HOULLE
Procès verbal du conseil d'école du 7 novembre 2016

Membres présents

Représentants des parents d'élèves :

Mr Milbled K., Mme Smis E., Mme Thulliez A., Mme Descamps C., Mme Verhille G.,

Représentants de la municipalité de Houlle :

Mr Dusautoir R., Maire, Mme Houssin T., maire-adjoint aux affaires scolaires, M. Vieillard C., maire adjoint.

Enseignants :

Mme Thomas, Mme George, Melle Cassez, Mme Heumez et Mr Gautherot

Membres non présents excusés

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint Omer
Monsieur Jolivet F.

Représentants de la municipalité de Moule :

DDEN : Mr Blarel M. : Délégué départemental de l'Education Nationale

Représentants des parents :

Mme Bogaert E., Mme Lamouche H., Mme Lambert L. et Mme Hellebois C.,
Mme Podvin N.

Ordre du jour :

- Résultat du vote des représentants des parents d'élèves au conseil d'école, rôle des parents élus et du D.D.E.N.
- Organisation pédagogique, prévisions des effectifs pour septembre 2017
- Règlement de l'école
- Projets pédagogiques
- Projet d'école
- PPMS : plan particulier de mise en sûreté, exercice incendie
- Compte OCCE et calendrier des activités

1) Résultats du vote :

10 personnes se sont présentées : 5 titulaires et 5 suppléants suivant l'ordre dans lequel les personnes se sont inscrites lors de la réunion de début d'année. Il y a autant de titulaires que le nombre de classes.

150 inscrits 77 votants 9 bulletins blancs ou nuls
68 suffrages exprimés soit un taux de participation de 51,33 %
Hausse du taux de participation de 4,83 % par rapport à 2015

En 2015 ; 46,5 % avec une hausse de 3,5% par rapport à 2014

Rôle du conseil :

Servir d'intermédiaire entre les parents, les enseignants et la municipalité pour faire remonter des problèmes, des souhaits.

Rôle du DDEN

Servir d'intermédiaire avec l'école, la municipalité, l'inspection.

Chaque début d'année, une enquête est réalisée par le D.D.E.N., celle-ci porte son attention sur la sécurité des enfants, des bâtiments, les conditions d'accueil, la mise en place des NAP, s'assurer que la jonction se fasse bien entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

2) Organisation pédagogique :

Un rappel des effectifs de cette année

Effectifs au 3 novembre 2016

Madame Heumez : TPS 8 PS 10 MS 5 23 élèves

Madame Cassez : GS 20 20 élèves

Madame George : CP 11 CE1 13 24 élèves

Madame Thomas : CE 13 CM1 9 22 élèves

Monsieur Gautherot : CM1 5 CM2 21 26 élèves

Soit 115 élèves et une moyenne de 21,4 élèves par classe

Prévisions pour septembre 2017 : 102 élèves

TPS 8 PS 8 MS 10 GS 5 soit 31 élèves en maternelles

CP 20

CE1 11 CE2 13

CM1 13 CM2 14

Le nombre d'élèves en septembre prochain ne permettra vraisemblablement pas de garder une cinquième classe.

3) Le règlement de l'école

Le règlement qui fut élaboré l'année dernière, ne connaît que peu de changements, à part celui des entrées et des sorties des classes maternelles.

4) Projets pédagogiques :

Les sorties sont organisées en fonction des projets pédagogiques de chaque classe :

L'activité piscine a commencé pour les élèves de GS et ceux de CM2 pour 10 séances aux mois d'octobre et novembre.

L'équipe pédagogique remercie les parents bénévoles qui interviennent aux côtés des enseignants, sans eux, cette activité ne pourrait avoir lieu.

Pour les CP et les CE1, ce sera 10 séances pour les mois de janvier, février et mars.

Les élèves de toutes les classes pourront assister aux spectacles proposés par la « Barcarolle » nouvelle structure qui remplace celles de « la Comédie de l'Aa » et de « Balavoine ».

Le 24 novembre : « Souliers de sable » pour les élèves de CP CE1

Le 1er décembre : « Le roi des rats » pour les élèves de CE2 CM1 et ceux de CM1 CM2

Le 16 janvier 2017 : « Icibalao » pour les élèves de CE2 CM1 et ceux de CM1 CM2

Le 24 mars 2017 : « Flying cow » pour les élèves de grande section

Le permis piéton pour les élèves de CE2 aura lieu le jeudi 8 décembre. Deux gendarmes feront passer les tests.

USEP : les élèves de CE2 et de CM1 ont participé au cross le mardi 18 octobre autour du stade de football à Houlle. Cette activité a rassemblé quatre écoles de la circonscription de Saint Omer 2

Pour la classe de CM1 CM2 :

Le mardi 4 octobre : déplacement à la bibliothèque de la CASO. Le thème de cette année est l'illustration d'albums avec une exposition sur Quentin Blake, illustrateur. Une restitution est prévue au mois de mars.

Le vendredi 7 octobre : intervention de Marion Thys, intervenante de la Smage Aa en liaison avec le projet « Risque inondation » ; travail en partenariat avec « Eden 62 » et restitution et présentation du projet au mois d'avril à la maison du papier à Esquerdes.

Le mardi 11 octobre : déplacement au lycée Ribot dans le cadre de la semaine des sciences, avec des expériences présentées par les lycéens aidés de leurs professeurs.

Le lundi 12 décembre : deux anciens maires honoraires (Monsieur M. Blarel M., DDEN de l'école et M. Hernu F.) viendront présenter les symboles et les valeurs de la République ainsi que le fonctionnement d'une commune et le rôle du maire dans sa commune.

L'association de parents d'élèves finance le déplacement et la visite au musée du Louvre-Lens :

Le jeudi 15 décembre pour les élèves des classes de madame Thomas et de monsieur Gautherot

Le vendredi 13 janvier pour les élèves de la classe de madame George

L'APE finance également au mois de mai, un voyage à Paris pour les CM1 CM2.

L'équipe pédagogique remercie l'APE pour le financement de deux vidéoprojecteurs et d'un ordinateur. Ainsi, toutes les classes seront bien équipées.

5) Présentation du projet d'école :

Maîtrise de la langue, travail sur le langage oral dans tous les cycles, améliorer la langue écrite avec une attention particulière à la production d'écrits.

La résolution de problèmes.

Construire pour chaque élève un parcours culturel et artistique.

6) PPMS :

Rédaction et mise à jour du plan particulier de mise en sûreté.

Un exercice incendie a été effectué le jeudi 22 septembre.

L'exercice « Vigilance attentats » a été programmé le jeudi 13 octobre. Un autre exercice sera programmé durant l'année scolaire avec un scénario différent.

Réunion de prérentrée

L'après-midi de la prérentrée, une réunion fut programmée, réunissant le personnel communal en lien avec l'école, monsieur le Maire et mesdames les

maire-adjoints et les enseignants.

Le but de cette réunion fut de rappeler le rôle de chacun, d'uniformiser les consignes, d'informer l'ensemble de l'équipe éducative des consignes du PPMS lors des exercices incendie, celles qui concernent le plan « Vigilance attentats » ainsi que celles concernant l'exercice « Risque technologique ».

7) Compte OCCE et calendrier des activités :

Solde actuel : 4535,76 euros

Dépenses :

Transports et spectacles : 382 euros

Dépenses éducatives : 595,11 euros

Dépenses de fonctionnement : 238,8 euros

Achats de calendriers et autres objets pour la revente : 297 euros

Affiliation OCCE et assurance : 215 euros

Activités prévues :

Vente de calendriers début décembre

Marché de Noël le vendredi 16 décembre

Questions diverses :

L'équipe éducative a soulevé le problème de la haie se situant dans la cour, en effet il y a maintenant des ronces qui apparaissent ainsi que d'autres plantes avec des baies qui pourraient être nocives pour les enfants.

Réponse de la municipalité : Le problème sera vu avec les employés communaux.

Madame Smis pose le problème des NAP (différents jours pour les maternelles et les élémentaires), de la fatigue des enfants avec le mercredi et pose la question sur l'opportunité d'une après-midi de NAP et de faire un sondage auprès des parents.

Madame Houssin répond que les NAP telles qu'elles sont conçues actuellement, fonctionnent bien et qu'une après-midi créeraient d'autres problèmes.

Monsieur Gautherot rappelle le sens de la loi, elle a été conçue pour le respect des rythmes de l'élève et une après-midi de NAP ne respecte pas celui-ci. De plus, ce changement, s'il est demandé, devra être voté par le conseil d'école et être adopté par l'ensemble des membres du conseil.